



## Thierry Schott élu Président de Qualifelec

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Depuis mercredi 23 juin, Thierry Schott est le nouveau Président de Qualifelec. Réunis en Assemblée Générale, les membres de l'Assemblée Générale de Qualifelec l'ont élu à l'unanimité à la présidence de l'organisme de qualification pour un mandat de 4 ans. Il succède à Yves Jalageas qui occupait cette fonction depuis 2017.

Né à Strasbourg en 1954, Thierry Schott réalise ses études supérieures à l'IUT de Mulhouse (DUT Génie Electrique et DUT Gestion des entreprises et des administrations), puis rejoint rapidement l'entreprise d'électricité familiale Loeber, basée à Schiltigheim, et fondée par son grand-père en 1934. Depuis 3 ans, il partage la direction de l'entreprise avec son fils Gabriel (4<sup>ème</sup> génération).

Membre du comité de la Corporation des Electriciens du Bas-Rhin de 1989 à 2010, il en assure la présidence de 1996 à 2002. Président du comité de qualification Alsace de Qualifelec de 2009 à 2017, puis Président du comité de qualification Grand Est de 2017 à 2021, Thierry Schott est également Administrateur de Qualifelec représentant le Serce depuis 2018. Il a été élu Président de Qualifelec le 23 juin 2021.

Le bureau de Qualifelec est désormais composé de :

- Thierry Schott, Président
- Philippe Mariotti, Vice-Président
- François Corre, Trésorier
- Philippe Blin, Secrétaire
- Franck Chaput
- Christophe Bellanger
- Jean-Michel Marlier
- Erika Saidi-Chalopin

*« Je tiens avant toute chose à saluer les avancées de ces dernières années qui ont notamment permis de renforcer les différents collèges de nos instances représentatives, d'enrichir notre offre de qualification pour répondre toujours mieux aux évolutions du marché, mais aussi de fluidifier les parcours de qualification... Nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir les vertus de la qualification auprès des entreprises du génie électrique, énergétique et numérique, mais aussi auprès de l'ensemble de l'écosystème : institutionnels, donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude... Notre travail est essentiel pour garantir des travaux de qualité, des installations efficaces et performantes dans la durée. Il faut communiquer davantage, faire en sorte que le recours à des entreprises qualifiées se systématisent. Nous devons enfin anticiper les évolutions réglementaires, techniques, les nouveaux besoins du marché (développement de la mobilité électrique, pilotage énergétique du bâtiment, déploiement des ENR, fibre optique, smart city...) et adapter l'offre de qualification en conséquence, agissant ainsi en faveur de la montée en compétence de l'ensemble de la filière. »*

Thierry Schott, Président de Qualifelec

### **A propos de QUALIFELEC**

Créée en 1955, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des représentants de la filière électrique, QUALIFELEC représente aujourd'hui 6 500 professionnels qualifiés de tailles d'entreprises d'électricité très variées et d'artisans électriciens. La volonté initiale de réglementer la qualification des professionnels, en pleine reconstruction du pays, s'est transformée avec le temps en un outil de valorisation et de reconnaissance des compétences des professionnels du génie électrique, énergétique et numérique sur le marché. Association de loi 1901, agissant sous protocole d'Etat, QUALIFELEC accompagne chaque jour les professionnels dans leur démarche de qualification.

[www.qualifelec.fr/](http://www.qualifelec.fr/)

### **CONTACT PRESSE**

#### **AGENCE GEN-G**

Adrien de Casabianca

+33 (0)6 30 30 34 84

adrien.decasabianca@gen-g.com